



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Evolution du Réseau Paysage Occitanie

Analyse des contributions
des enquêtes de l'été 2021

Historique des versions du document

Version	Auteur	Commentaires
1	AG	Version au 25 août 2021
2	AG	Version au 01 octobre 2021

Affaire suivie par

Alain GUGLIELMETTI – Direction Aménagement / Département Sites et Paysage
Tél. 05 61 58 65 31 / 07 60 65 91 78
Mél. Alain.guglielmetti@developpement-durable.gouv.fr

Référence Internet

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/reseau-paysage-occitanie-r5626.html

Sommaire

CONTEXTE.....	4
LES CONSULTATIONS EN LIGNE.....	4
L'adhésion volontaire au réseau Paysage Occitanie.....	4
Le Réseau Paysage Occitanie en 2021 et après ?.....	5
LES RETOURS SUR L'ADHÉSION VOLONTAIRE AU RÉSEAU.....	7
L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU PAYSAGE.....	9
L'identité des participants.....	9
Le fonctionnement actuel du réseau.....	9
La participation aux activités du réseau.....	9
La connaissance des publications du réseau et leur utilisation.....	10
Les sources d'information.....	10
Les activités du réseau au service de la connaissance et des pratiques professionnelles.....	11
Les structures ou personnes pouvant rejoindre le réseau.....	12
Les évolutions possibles du réseau.....	12
Mobilisation du réseau sur des sujets thématiques et autres thèmes possibles.....	12
Implication personnelle des membres du réseau et contributions possibles.....	14
Les nouveaux outils à développer.....	15
ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE.....	16

Contexte

L'année 2021 constitue une année charnière dans la vie du Réseau Paysage Occitanie, la convention liant les différentes structures entre elles arrivant à échéance à la fin de l'année civile. Avec cette échéance, c'est toute une stratégie et un programme de travail qui sont à repenser, dans la perspective double d'être au service des politiques publiques du paysage et de fournir des éléments de réponse aux dynamiques et aux enjeux des territoires.

En parallèle, cette période est aussi l'occasion de solliciter directement toutes les personnes qui reçoivent les informations du réseau afin d'obtenir leur consentement explicite, respectant ainsi le règlement général de protection de données (RGPD).

Cette double consultation s'est faite début juillet 2021 et est clôturée à fin septembre 2021. La fin de cette période ne constitue pas une limite ultime interdisant à d'autres personnes de faire partie de celles désireuses de bénéficier des informations du réseau. Il reste possible, à tout moment, de s'inscrire volontairement. Pour autant, cette échéance permet d'établir un bilan à la fois sur le nombre de personnes intéressées par les travaux du réseau et sur la stratégie à mettre en place en vue de poursuivre ce projet.

Ce rapport se veut être une synthèse de ces ambitions.

Les consultations en ligne

L'adhésion volontaire au réseau Paysage Occitanie

Le cadre était rappelé dès le début :

« Le Règlement Général sur la Protection des Données est applicable depuis 2018 sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne et nous impose de vous informer de vos droits sur les informations recueillies à l'occasion de votre participation aux activités et événements par le Réseau Paysage Occitanie.

Les informations vous concernant sont collectées uniquement dans le cadre de nos activités et ne font l'objet d'aucune transaction avec un organisme quelconque privé ou public. Ces données sont limitées au strict usage de communication et d'échange avec vous.

Vous pouvez à tout moment nous demander un accès à vos données, à les modifier ou à les supprimer en envoyant un message en indiquant dans l'objet « Données personnelles RPO » à l'adresse suivante :

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr »

La première question consistait à accepter de recevoir les informations du réseau. Quatre informations obligatoires¹, intégrant nom, prénom, structure ou statut, ainsi qu'une adresse courriel. Les contributeurs avaient aussi la possibilité de laisser leurs coordonnées téléphoniques mais de manière optionnelle.

Le Réseau Paysage Occitanie en 2021 et après ?

Cette seconde enquête visait à obtenir l'expression des membres du réseau sur leur connaissance et

¹ Obligatoires dans le sens où l'absence de réponse ne permettait pas de valider le questionnaire.

implication dans les activités du réseau et de définir les orientations pour les années à venir.

La dernière consultation remontait à 2017, comme l'indique le préambule du questionnaire :

« En 2017, des ateliers avaient permis de préparer un cadre de travail pour le réseau paysage sur la période 2018/2021. Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, il n'est pas possible d'organiser de tels ateliers et nous vous proposons donc de répondre par une enquête ci-dessous.

Avec celle-ci, le comité d'animation du RPO s'adresse à vous afin de préparer les orientations pour les années 2022/2025. »

L'identité et les coordonnées des personnes répondant était proposée mais les réponses anonymes étaient possibles, dans la mesure où les contributions restaient constructives.

Dans une première partie, la connaissance du réseau et l'implication des répondants était requise :

• **1.1 - Participez-vous aux activités d'animation du réseau ?**

Cette réponse pouvait appeler un commentaire.

• **1.2 - Avez-vous connaissance des publications régulières du réseau ?**

Concernant Paysage-info, les dossiers du réseau et les plaquettes paysage, il était possible de répondre oui ou non ou « ne se prononce pas » si les participants avaient un doute sur la teneur du document.

• **1.3 - Utilisez-vous ou partagez-vous ces informations ?**

De la même manière, les répondants avaient trois possibilités de réponses

• **1.4 - la diffusion des informations**

Les différentes sources de diffusions (au-delà des envois courriels) étaient proposées (sites internet de la DREAL, des CAUE, comptes Twitter et Instagram), avec toujours les trois mêmes réponses possibles.

• **1.5 - Le réseau répond-il à vos attentes en matière d'apport de connaissance ... ?**

Il s'agissait au travers de cette question de bien évaluer les apports possibles aux enjeux de chacun selon toujours les trois choix possibles. La réponse pouvait faire l'objet de précisions.

• **1.6 - Quel est votre niveau d'implication dans le Réseau Paysage Occitanie ?**

Au-delà de la participation aux activités du réseau (question 1.1), il s'agissait ici pour chacun de se poser la question de son implication personnelle dans le réseau

La seconde partie du questionnaire concernait les attentes et les propositions pour l'avenir du réseau.

• **2.1 - De nouvelles structures institutionnelles ou administratives ou des personnes qualifiées devraient-elles nous rejoindre ? Si oui, précisez votre réponse.**

Question ouverte sur la possibilité d'accueillir de nouvelles structures actives au sein du réseau paysage, dans le cadre du comité d'animation ou comme participant.

• **2.2 - Sur quels sujets ou thématiques souhaiteriez-vous que le réseau se mobilise prioritairement pour les années à venir, en lien avec le paysage ?**

Huit thématiques étaient proposées, avec toujours les trois choix possibles (oui, non, nspp) :

- Le changement climatique
- Les énergies renouvelables
- Les nouvelles formes d'agriculture
- La biodiversité
- La ville, l'urbanisme, les espaces publics
- L'architecture
- La planification
- Les politiques publiques

les contributeurs pouvaient ensuite préciser leurs réponses

• **2.3 - Quelles seraient d'autres thématiques ou actions nouvelles à développer ?**

En complément, il était possible de proposer d'autres thématiques qui porteraient des enjeux

• **2.4 - Seriez-vous prêt à titre personnel ou au nom de votre structure à faire évoluer votre implication dans le réseau ?**

• **2.5 - Si oui, sous quelle forme ?**

Au travers de ces deux questions, il s'agissait d'identifier les structures ou les personnes ressources qui pourraient participer activement aux activités du réseau.

- *Organisation d'évènement*
- *Contribution à la rédaction de documents*
- *techniques, de méthodologie*
- *Animation, sensibilisation ou formation*

- *Autres*

- **2.6 - Quels seraient les outils à développer afin de mieux diffuser les travaux du réseau ?**

Dans cette ultime question ouverte, les participants pouvaient proposer des outils complémentaires à ceux utilisés pour diffuser les productions et connaissances du réseau.

Les retours sur l'adhésion volontaire au réseau

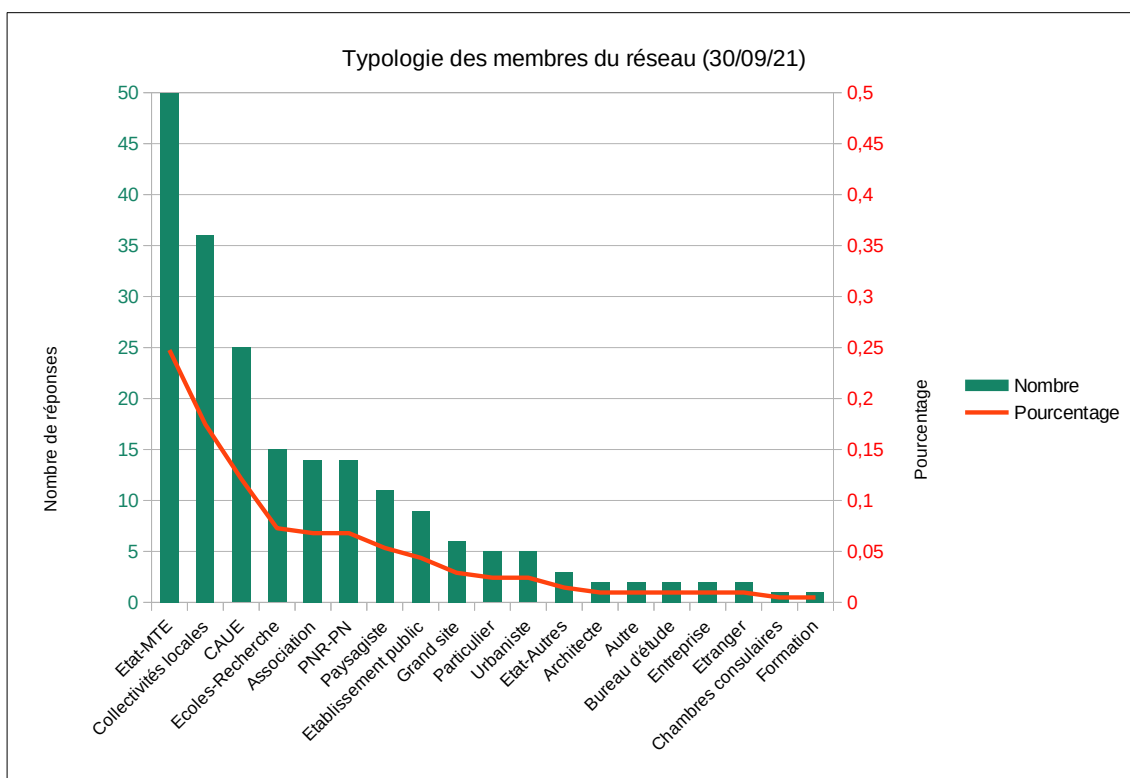
Un certain nombre de personnes avaient signalé leur souhait de recevoir les informations du réseau, avant même le lancement de l'enquête « RGPD ». On peut estimer que cet engagement volontaire répond à cette obligation d'avoir l'aval de ces personnes pour l'utilisation de leurs données personnelles. A l'occasion d'autres animations, du type journée annuelle des observatoires photographiques du paysage, certaines personnes ont affiché aussi leur souhait de bénéficier de l'information sur les activités du réseau paysage, ce qui contribue, modestement, à renforcer la lisibilité du réseau.

L'adhésion volontaire et libre aux informations du réseau s'est traduite par ailleurs par un nombre de réponses significatif à l'enquête en ligne, malgré la période estivale peu propice. Il est arrivé dans certains cas qu'une personne s'inscrive plusieurs fois par mégarde (23 cas).

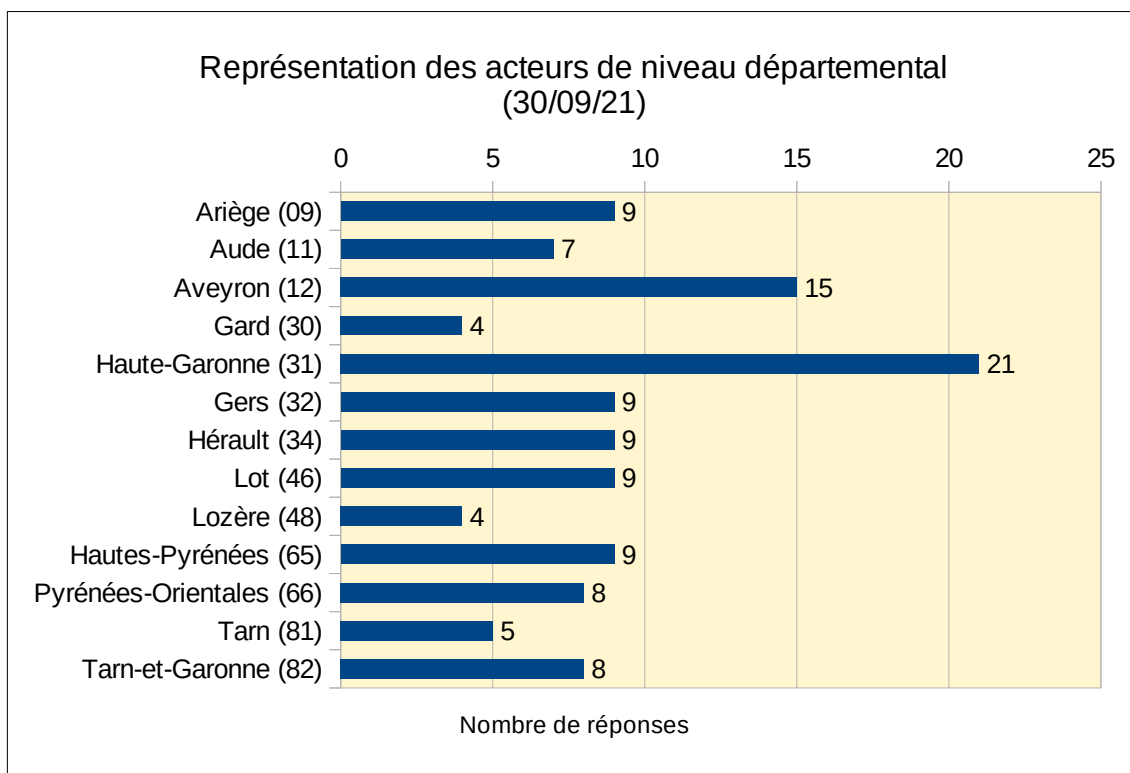
Au 30 septembre 2021, le nombre de réponses positives s'établit au total à 177 personnes de différents horizons, ce qui porte le nombre total des membres à 200 personnes au total.

Les participants appartenant aux services déconcentrés du Ministère de la Transition écologique représentent le plus grand nombre (50) et en proportion un quart des répondants. Les collectivités locales sont représentées quant à elles par 34 personnes, soit 17 % des membres. Les CAUE constituent la troisième catégorie avec 24 personnes, représentant 12 % des répondants. Cet ensemble regroupe à lui seul 54 % des membres du réseau.

Juste après, cinq catégories sont identifiées à des niveaux proches entre eux. Il y a les enseignants-chercheurs, les parcs (PNR et PN), les associations, les paysagistes libéraux, et les établissements publics (ONF, CEREMA), regroupant au global 62 personnes.

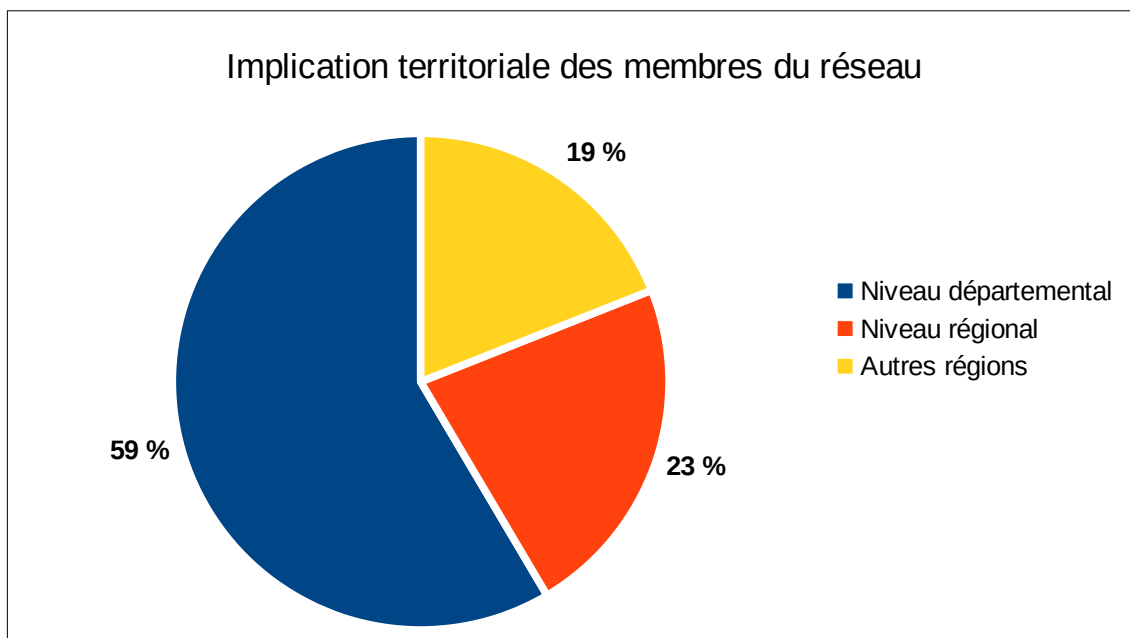


En termes de représentativité des territoires d'Occitanie et plus spécifiquement des acteurs œuvrant localement, tous les départements d'Occitanie sont représentés, avec une prédominance de la Haute-Garonne (21 personnes) puis de l'Aveyron (15 personnes) et plusieurs départements entre 7 et 9 personnes (l'Ariège, l'Aude, le Gers, l'Hérault, le Lot, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne). Les moins représentés sont le Gard, la Lozère et le Tarn.



Beaucoup d'autres participants sont impliqués plutôt à l'échelle régionale de l'Occitanie. Ils représentent près d'un quart des membres. La reconnaissance du réseau dépasse son périmètre régional, 19 % des personnes inscrites œuvrant sur un autre territoire ou au niveau national.

L'adhésion formelle au réseau reste possible à tout moment mais contrairement aux pratiques antérieures, il revient à chaque personne d'engager une démarche volontaire et personnelle en ce sens.



Même si le nombre de personnes intéressées par les activités du réseau est significativement moins important qu'auparavant, on peut estimer qu'elles seront potentiellement plus impliquées et qu'elles pourront être des ambassadeurs auprès de leurs collègues et connaissances en vue de promouvoir une place plus grande du paysage dans les pratiques personnelles et professionnelles.

L'évolution du réseau paysage

Sur l'ensemble des personnes désireuses de participer aux activités du réseau paysage et qui ont accepté de figurer dans les bases de données « adresse », un quart (soit 49 personnes) ont répondu à l'enquête qualitative sur le fonctionnement du réseau.

L'identité des participants

Une possibilité était offerte de répondre au questionnaire de manière anonyme, cette situation permettant ainsi de libérer la parole sans contrainte. Au 30 septembre 2021, 49 personnes avaient répondu au questionnaire. Moins de 20 % ont souhaité garder l'anonymat.

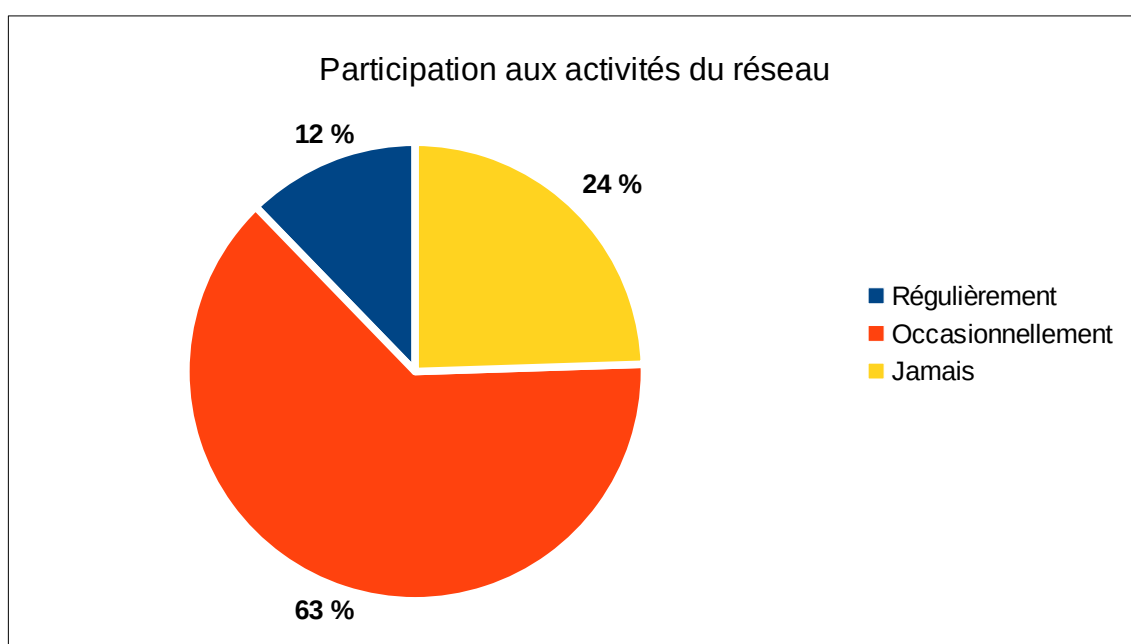
Le fonctionnement actuel du réseau

La participation aux activités du réseau

La participation aux activités du réseau, essentiellement les journées thématiques d'échanges est majoritairement occasionnelle (63%). Une des explications, qui revient régulièrement, est liée au plan de charge de travail personnel qui ne permet pas toujours de participer. Certaines personnes évoquent aussi le fait qu'elles viennent d'arriver dans le réseau ...

La mobilisation se fait sinon aussi en fonction des sujets abordés, plus ou moins mobilisateurs.

Concernant ceux qui ne participent jamais aux activités (un quart des répondants), la distance géographique (autre région) constitue un frein et la possibilité d'organiser des événements en distanciel (visio) pourrait faciliter l'implication de ces personnes.



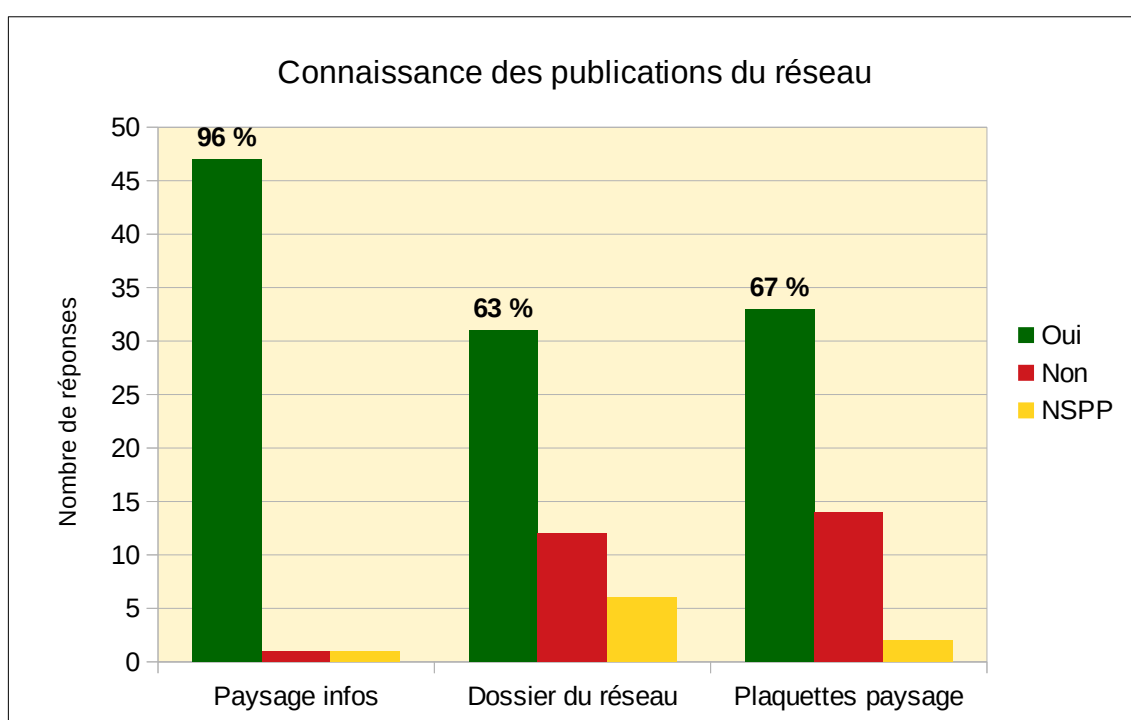
La connaissance des publications du réseau et leur utilisation

Le réseau paysage publie périodiquement une lettre d'information trimestrielle (paysage-info), des dossiers d'approfondissement de certains sujets (les dossiers du réseau) ainsi que des plaquettes de sensibilisation sur des thématiques d'actualité aux forts enjeux (collection paysage d'Occitanie).

A deux exceptions près, tous les participants connaissent l'existence de paysage-infos et en apprécient à la fois la mise en forme et le contenu, d'où ce résultat de 96 %.

Concernant les dossiers du réseau (11 publications à ce jour), les 63 % des participants en connaissent l'existence mais près d'un quart ne les connaissent pas.

La collection des trois plaquettes sur les paysages d'Occitanie est quant-à-elle mieux identifiée par 2/3 des répondants, mais près de 30 % des personnes ne la connaissent pas.



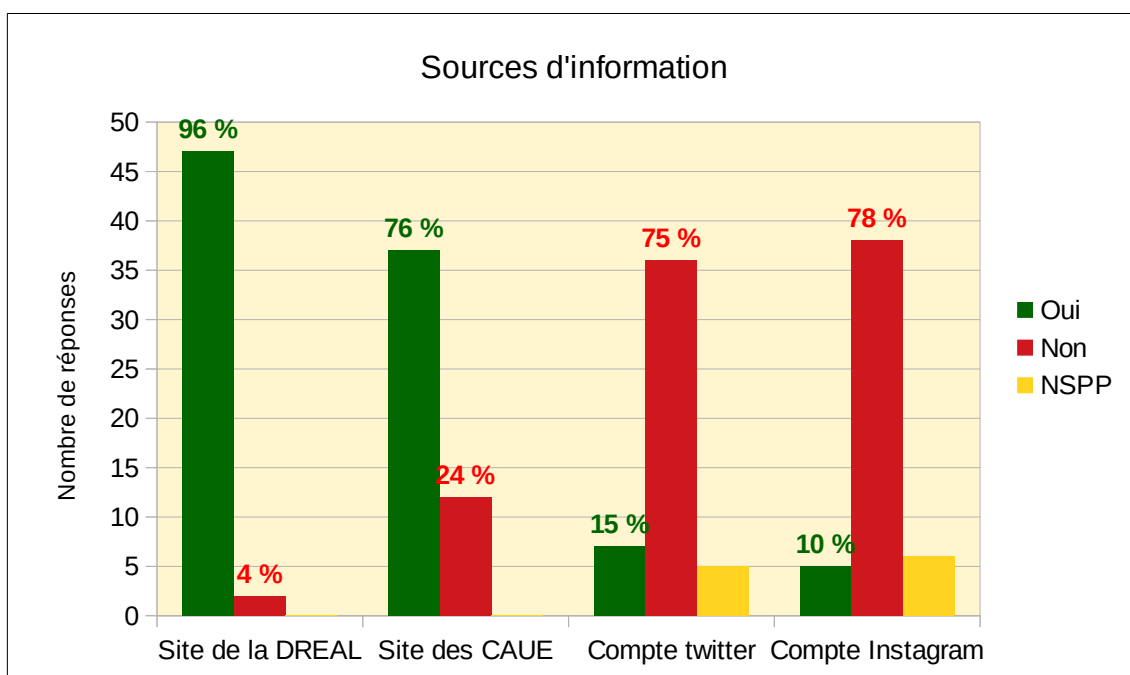
A près de 80 %, les lecteurs indiquent qu'ils utilisent dans leur activité les informations ainsi diffusées. Il ressort de cette partie de l'enquête que la publication régulière d'une information permet, au travers de la fidélisation du lectorat, une reconnaissance réelle. Les autres publications d'approfondissement et de sensibilisation sur des enjeux de paysage ciblés doivent faire l'objet d'une plus large publicité pour être reconnues et partagées par la communauté. Cela passe sûrement dans un premier temps par une diffusion sous format papier lors des événements en présentiel. Le développement de ce type de document en fonction des sujets à enjeux serait aussi à promouvoir.

Les sources d'information

La diffusion des productions et travaux du réseau passe essentiellement par voie numérique, l'ensemble étant disponible et téléchargeable sur les sites internet de la DREAL et des CAUE d'Occitanie. Par ailleurs, depuis l'automne 2020, un compte Twitter et un compte Instagram ont été ouverts afin de partager informations et visuels. Ils sont complétés par un compte Facebook depuis peu².

² Compte créé en août 2021 (<https://www.facebook.com/PaysageOccitanie/>)

Si les participants connaissent dans leur quasi-totalité le site de la DREAL et à plus de 75 % le site des CAUE d'Occitanie, plus des 3/4 des personnes ne connaissent pas les comptes associés aux réseaux sociaux, ce qui peut se comprendre dans la mesure où ces comptes sont récents (2020). Pour autant, quelques participants (entre 10 et 15%) ont identifié l'existence de ce canal de communication.



Les activités du réseau au service de la connaissance et des pratiques professionnelles

Si les 2/3 des personnes indiquent que les travaux et animations proposées par le réseau contribuent à leurs attentes en matière de connaissance ou de prise en compte du paysage, certains commentaires mettent l'accent sur le fait que les expériences montrées sont intéressantes et enrichissantes mais pas forcément toujours transposables facilement.

Un CAUE note « *Dans l'ensemble certaines publications de niveau régional (plaquettes) sont parfois difficiles à valoriser en l'état au niveau départemental* ».

Un participant anonyme indique à ce propos « *Intéressant culturellement parlant pour connaître de bons exemples sur des territoires de la région mais rarement opérationnelle et réutilisable dans les missions des DDT (M)* ».

À l'inverse, une collectivité souligne « *Rencontre entre professionnels, retour d'expériences et de pratiques très enrichissantes pour notre pratique plus départementale* ».

Plusieurs participants indiquent aussi que les retours d'expériences proposés constituent aussi pour eux un moyen de développer leurs connaissances sur d'autres pratiques qu'ils n'auraient pas le temps d'approfondir du fait de leur plan de charge.

Certaines personnes ayant répondu avouent que les thématiques proposées par le réseau ne sont pas dans leurs missions. La participation constitue donc plus une veille.

Concernant spécifiquement les apports de connaissance et de méthodologie, si 2/3 des réponses sont positives, 6 % sont négatives (3 réponses de personnes ne travaillant pas directement sur le domaine du paysage) et plus d'un quart ne se prononce pas, ce qui peut se traduire peut-être par la nécessité d'un renouvellement des actions en vue de toucher plus de personnes.

En matière d'implication dans le réseau, une échelle allant de 0 à 10 permettait à chacun de se prononcer sur sa contribution personnelle à la vie du réseau. Il en ressort que 63 % des répondants avouent une implication faible à nulle (0 à 3), 27 % moyenne (4 à 7) et 10 % forte (8 à 10).

Si globalement les activités du réseau répondent aux attentes de ses membres, il n'en demeure pas moins que de nouvelles actions seraient à envisager afin de répondre mieux aux attentes d'un plus grand nombre. Mais cela passe aussi sûrement par une plus grande implication des uns et des autres afin que collectivement nous soyons tous acteurs et pas simplement « consommateurs » de paysage. C'est d'ailleurs un des souhaits d'une majorité de participants, à plus de 57 %

Les structures ou personnes pouvant rejoindre le réseau

Au regard des enjeux actuels, les membres du comité d'animation identifient des rapprochements possibles avec certaines structures professionnelles ou institutionnelles, permettant un rayonnement plus large de la prise en compte du paysage.

Pour autant, il est essentiel que ces hypothèses soient corroborées par les membres du réseau, d'où le questionnement ouvert pour identifier les structures qu'il serait souhaitable d'associer aux travaux du réseau.

Sur ce chapitre, seuls 25 % des répondants ont proposé des rapprochements plus ou moins précis. Il ressort clairement dans quatre propositions qu'un rapprochement avec **les services de la Région Occitanie** serait une évidence. Dans son sillage, un rapprochement est proposé avec **l'AFHC** (Association Française de l'Arbre et la Haie Champêtre), réseau régional constitué de 15 associations et organismes valorisant l'arbre et la haie champêtre en Occitanie et soutenue par la Région, touchant ainsi directement à la place de l'arbre et de la haie dans l'aménagement régional. Toujours dans le giron régional, une association plus étroite **des PNR** est identifiée.

Dans une perspective plus large touchant aux interrelations entre paysage et biodiversité, quatre contributions suggèrent un rapprochement avec **l'ARB** (agence régionale de biodiversité) et **l'OFB** (Office français de la biodiversité) qui portent les politiques liées à la biodiversité et aux continuités écologiques. Les partenariats avec les paysagistes et les urbanistes sont aussi évoqués à quatre reprises, peut-être au travers d'organismes représentatifs que sont **la FFP** (fédération française du paysage) et **l'APUMP** (Association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées).

D'autres propositions sont faites aussi pour mieux associer les collectivités locales et les élus, via des structures existantes (association des maires par exemple).

Les évolutions possibles du réseau

Mobilisation du réseau sur des sujets thématiques et autres thèmes possibles

Huit thèmes étaient proposés au débat en vue de prioriser les sujets sur lesquels le réseau devrait avoir une attention nouvelle. Les intervenants avaient aussi la possibilité de proposer d'autres thèmes de travail.

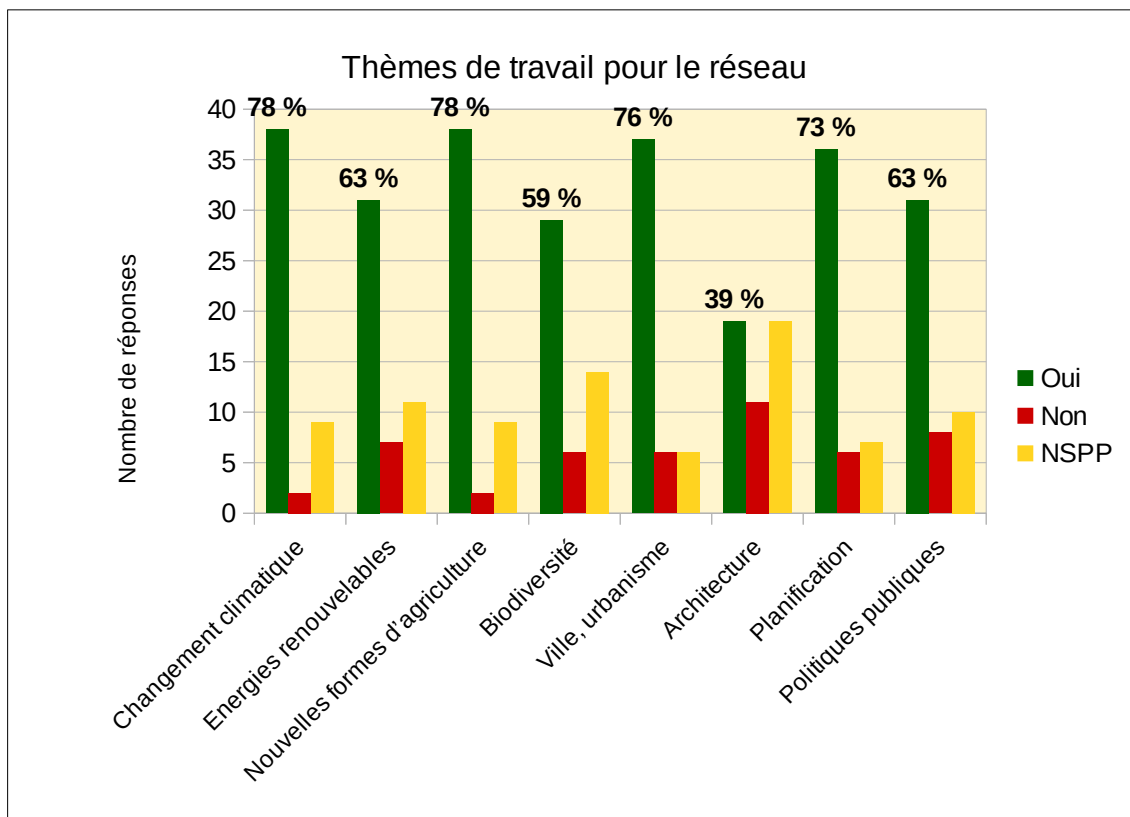
- Le changement climatique
- Les énergies renouvelables
- Les nouvelles formes d'agriculture
- La biodiversité
- La ville, l'urbanisme, les espaces publics
- L'architecture
- La planification
- Les politiques publiques

Quatre thèmes émergent plus spécifiquement ; il s'agit du changement climatique, des nouvelles formes d'agriculture, de l'urbanisme et la ville mais aussi de la planification avec une adhésion oscillant entre 73 et 76 %

Un second ensemble de thèmes bénéficie d'une large adhésion, avec une validation autour de 60 % ; il s'agit des énergies renouvelables, de la biodiversité et des politiques publiques.

Paradoxalement (?), si le thème de la biodiversité suscite une réelle adhésion mesurée, la part des personnes ne se prononçant pas sur ce thème est proche de 30 %.

Enfin un des thèmes proposés n'intéresse que 4 personnes sur 10. Il s'agit de l'architecture. Les indécis et les opposants constituant ainsi une majorité.



Dans les commentaires qui étaient possibles en complément de ces thématiques, il ressort des 21 commentaires la nécessité de travailler sur les transitions (climatique, énergétique, écologique, urbaine) en lien avec le paysage mais aussi au travers de la planification et des politiques publiques qui peuvent contribuer à cette recherche de qualité des espaces.

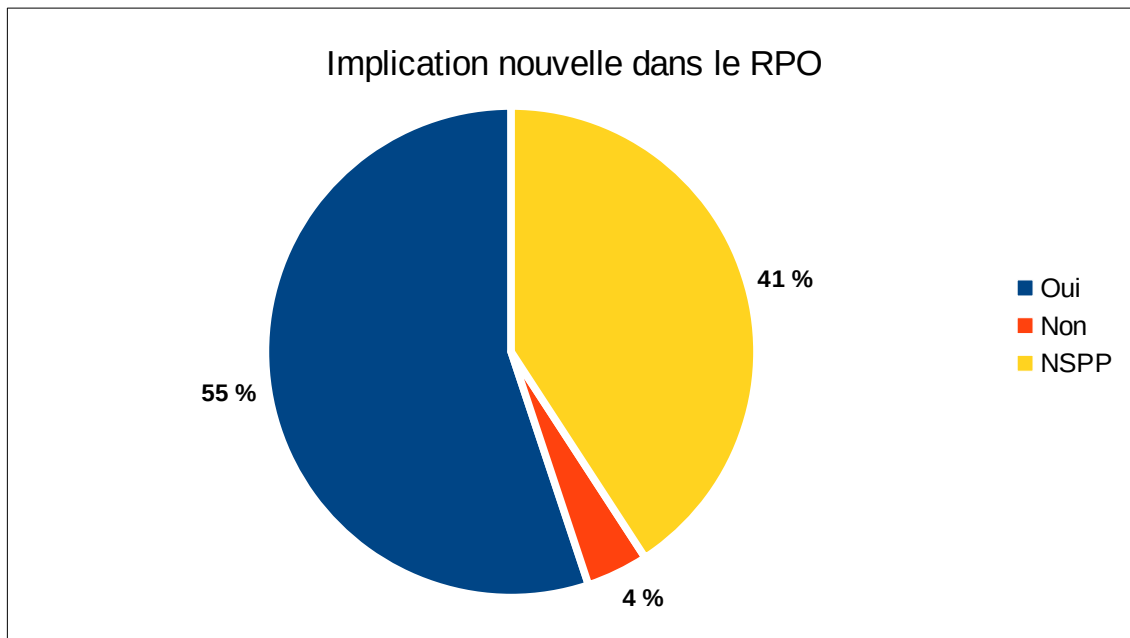
Dans le prolongement des propositions de thèmes de travail, il était possible aussi de proposer des thèmes complémentaires. Parmi les 28 contributions reçues, plusieurs propositions individuelles sont proposées :

- Le tourisme (vert)
- Les aménagements urbains : les zones commerciales, les entrées de ville
- Les évolutions des pratiques paysagères
- L'éducation au paysage, la sensibilisation du public
- Le montage de projets qualitatifs avec des grands donneurs d'ordre
- Le traitement des espaces publics et des plans de végétalisation des espaces urbains, l'artificialisation des sols
- L'eau, le littoral, les lagunes, gestion résiliente et décloisonnée
- Le droit du paysage

Autant de sujets de travail possibles mais qui reposent aussi sur la nécessité d'une participation active des membres du réseau et peut-être de nouvelles formes à définir.

Implication personnelle des membres du réseau et contributions possibles

Dans la question 2.4 « *Seriez-vous prêt à titre personnel ou au nom de votre structure à faire évoluer votre implication dans le réseau ?* », près de 55 % des répondants se disent prêts à s'impliquer dans les actions du réseau paysage, alors qu'ils ne sont que 4 % à refuser cette éventualité.

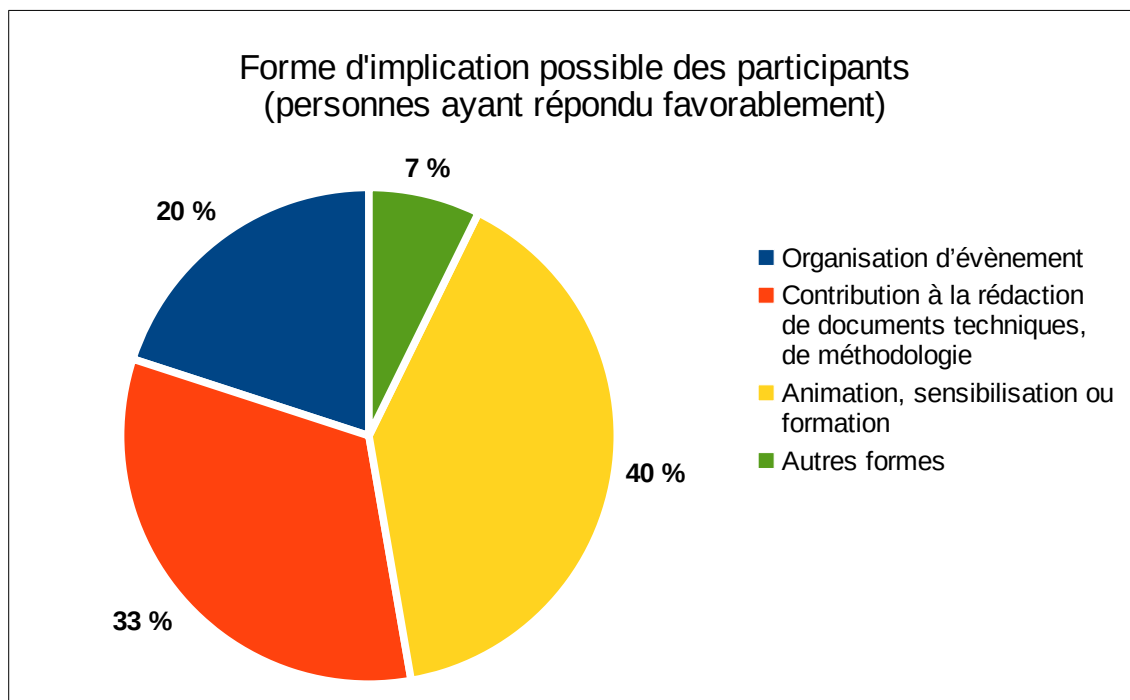


Quatre propositions de contributions actives étaient proposées à la suite

- Organisation d'évènement
- Contribution à la rédaction de documents techniques, de méthodologie
- Animation, sensibilisation ou formation
- Autres formes

Parmi les réponses positives, il ressort que les membres désireux de s'impliquer dans le réseau proposent de le faire prioritairement sur des actions d'animation, de sensibilisation ou de formation (40 % des votes), la rédaction de documents techniques, de documents méthodologiques remportant l'adhésion d'un tiers des réponses. L'organisation d'évènement ne recueille quant à elle que 20 % des suffrages.

Pour 7 % des réponses « autres formes », les propositions sont limitées. Il est fait référence à des initiatives en matière d'innovation dans les projets, d'organisation de workshop, de lectures de paysage.



Les nouveaux outils à développer

L'ultime questionnaire concernait les outils que le réseau devrait développer afin d'être plus efficace. Au-delà des canaux de diffusion actuellement utilisés, 30 % des participants ont fait des propositions complémentaires :

- Développement des rencontres en distanciel, même si c'est frustrant par rapport à la thématique
- Création d'une plateforme collaborative du type OSMOSE [services de l'État]
- Présence physique d'ambassadeurs [du réseau paysage ?]
- Développement des vidéos, présence accrue sur les réseaux sociaux...
- Compte-rendu avec vidéo - Plateforme ressources thématiques, mise en réseau entre les différentes institutions et associations du réseau, donnant les premiers éléments de réponse dans le cadre d'une recherche
- Disposer d'un site Internet spécifique
- Un événement public périodique
- Démarcher des éditeurs pour essayer de monter une collection "Paysages"? Par exemple, EDI-FIR, une belle maison d'édition florentine 'qui publie les ouvrages de l'office des pierres dures, du ministère de la culture italien) vient de créer une collection "Milieux, villes, territoires" qui inscrit le paysage dans les thèmes envisagés. Pourquoi pas proposer un texte à plusieurs mains sur les enjeux et les réponses apportés en termes de paysage en Occitanie ? Nous faire connaître à l'étranger attire en retour les regards locaux...
- Envoyer aux collègues des universités et écoles d'archi les infos, leur demander de les mettre en biblio
- Visite d'aménagements sur le terrain - témoignages

Il en ressort que les besoins numériques prédominent que ce soit pour des réunions en distanciel, la création d'un site internet indépendant des institutions actuelles ou un recours aux vidéos qui contribuent à rendre les événements plus vivants, notamment lors de « replay ». La communication par la publication de travaux, de témoignages, d'expériences, en lien avec des visites de sites, semble aussi une piste à creuser.

Éléments de synthèse

La démarche d'adhésion volontaire au réseau paysage a permis de mesurer l'audience réelle du réseau paysage. La confirmation par 200 personnes de tous horizons de poursuivre l'aventure est encourageante mais doit être amplifiée par un renouvellement du réseau.

La collaboration avec d'autres institutions ou structures travaillant sur le paysage de près ou de loin constitue à la fois un objectif et un moyen d'assurer ce renouveau mais qui ne peut s'opérer qu'au travers d'objectifs communs et partagés avec ces structures. C'est tout le défi pour le réseau paysage.

Au travers de l'enquête qualitative, de grands thèmes à enjeux se dessinent et peuvent constituer une base de travail sérieuse pour les années à venir mais avec une traduction concrète dans les actions qui se doit d'innover. Peut-être que cela passe par la démultiplication de petits événements à échelle locale, en collaboration avec des acteurs locaux et en compléments des journées thématiques d'échanges qui restent essentielles.

La rédaction de documents constitue aussi une action à développer au-delà du seul « paysage infos » mais cela nécessite une mobilisation d'acteurs au-delà des seuls membres du comité d'animation. La collection sur les paysages d'Occitanie doit être poursuivie avec des publications régulières (une plaquette tous les 18 mois ?) et partagée plus largement.

Le développement du numérique, déjà largement engagé, se doit aussi d'être renforcé, notamment en matière d'échanges et de communication. Cela passe peut-être par une certaine forme d'autonomisation du réseau par rapport aux structures porteuses institutionnelles.